



Quel est l'intérêt de posséder une caisse certifiée NF 525 ?

S'équiper d'un système d'encaissement certifié NF525 permet de lever toute suspicion de fraude lors d'un contrôle. De plus c'est un matériel reconnu sur le marché, de qualité et surtout conforme à la nouvelle réglementation fiscale.

Un produit certifié NF 525 est-il plus cher ?

Non, NIDE s'engage volontairement à certifier ses produits sans en impacter le prix

J'ai le temps. La loi ne sera effective qu'au 1er janvier 2018 !

N'oubliez pas qu'un contrôleur peut revenir jusqu'à 3 années de comptabilité. Plus tôt vous serez équipé d'un système d'encaissement sécurisé, plus tôt vous prouverez votre intégrité.

Ai-je Besoin d'une formation supplémentaire pour utiliser une caisse certifiée ?

Oui, dans le cas où vous changez de système d'encaissement. Si seule une mise à jour est nécessaire, l'utilisation reste inchangée.

Exemple : un contrôle fiscal est effectué en janvier 2019, le contrôleur peut revenir jusqu'au 1er janvier 2016